

### L'essentiel de la semaine

**Animateur référent**

Elodie JOUANNEAU  
ARVALIS  
02.31.71.13.91  
e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

**Animateur suppléant**

Cynthia TORRECILLAS  
ARVALIS  
02.32.07.07.40  
c.torrecillas@arvalisinstitutduvegetal.fr

Cette semaine 35 parcelles de blé tendre et 13 parcelles d'orge d'hiver ont été observées dans le cadre du réseau d'épidémio-surveillance normand.

Les semis de blé tendre réalisés début et mi-octobre sont entre les stades 2 feuilles et début tallage ; Les parcelles semées fin octobre sont au stade 2 feuilles et celles semées début novembre sont au stade 1 feuille majoritairement. A l'image des semaines précédentes, la moitié des parcelles observées sont concernées par des dégâts de limaces. Le seuil de nuisibilité est atteint dans une parcelle de la Manche et dépassé dans une parcelle du Calvados. L'activité des pucerons d'automne reste faible puisque qu'elle est signalée seulement dans deux parcelles du réseau pour lesquelles le seuil de nuisibilité n'a pas été atteint. Des signalements vis-à-vis d'une activité des campagnols, mulots, mouche d'automne et oiseaux dans les parcelles suivies ont été remontés cette semaine.

Du côté des orges d'hiver, les semis effectués début octobre sont entre les stades 3 feuilles et début tallage. Pour les semis de mi-octobre, les parcelles se situent entre 2 feuilles et début tallage. Semées fin octobre, elles sont entre les stades levée et 2 feuilles. Cette semaine, seuls des dégâts de limaces sont observés dans les parcelles suivies. Le seuil de nuisibilité atteint dans une seule parcelle est révélateur d'une faible intensité des attaques, similaire à celle des semaines passées.

Un ralentissement du développement des cultures de blé tendre et d'orge d'hiver est attendu pour la semaine prochaine en raison des basses températures annoncées. Les attaques de limaces et l'activité des pucerons d'automne devraient également se maintenir à un faible niveau.

⇒ **Retrouvez les seuils de nuisibilité à la fin du bulletin.**

**Directeur de la publication**

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

**BSV consultable sur les sites  
des DRAAF, des Chambres  
d'agriculture**

**Abonnez-vous sur**

[www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

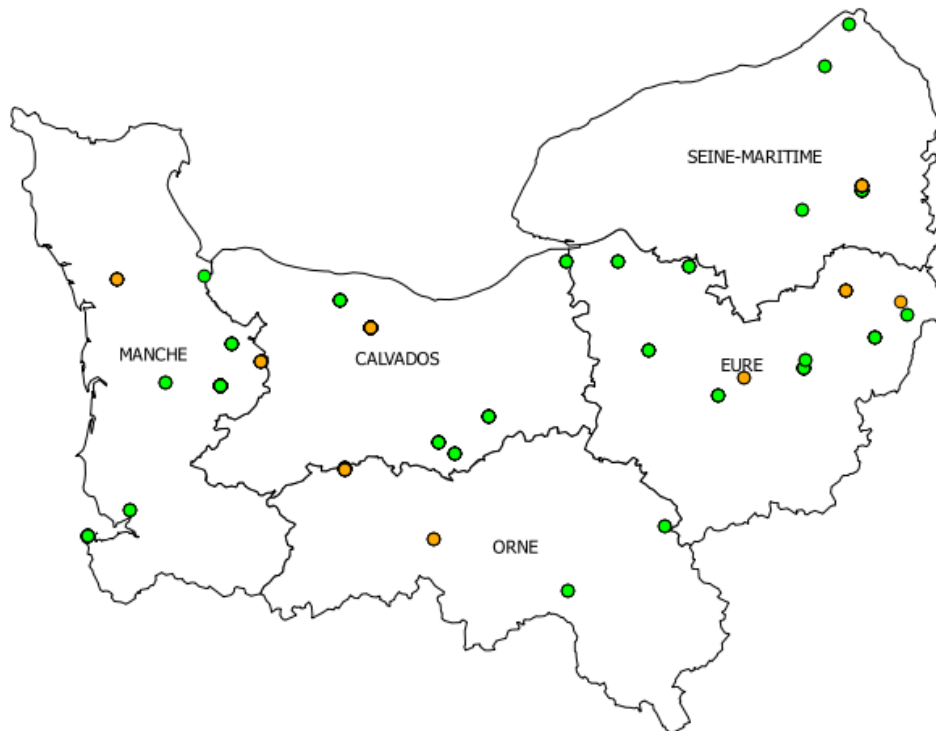
*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**Prochain BSV : Mercredi 7 décembre.**

## Observations de la semaine

Observations réalisées en début de semaine sur :

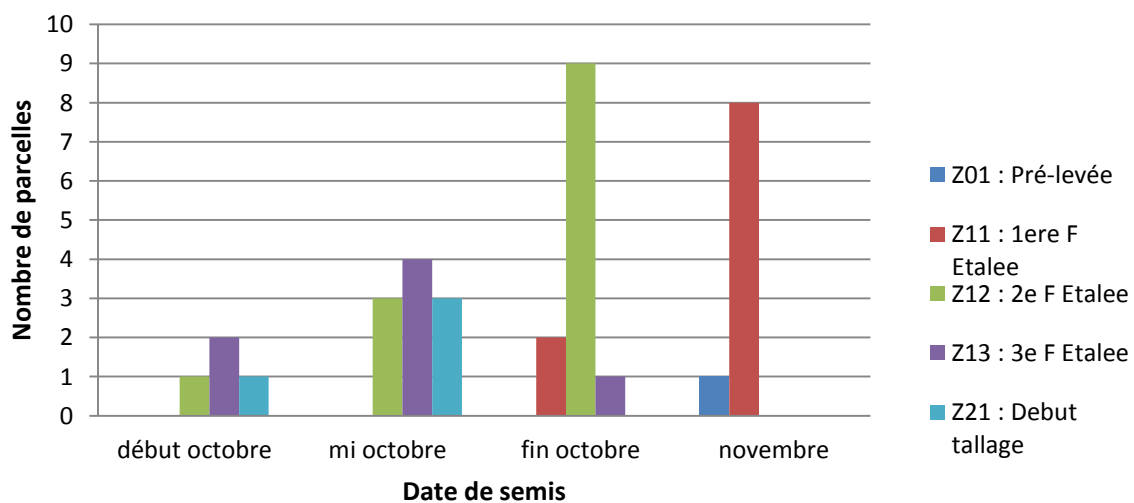
- 35 parcelles fixes de blé tendre d'hiver.
- 13 parcelles d'orge d'hiver



Répartition des parcelles observées : en vert les parcelles de blé tendre d'hiver, en orange les parcelles d'orge d'hiver.

## Stades des parcelles de blé tendre d'hiver

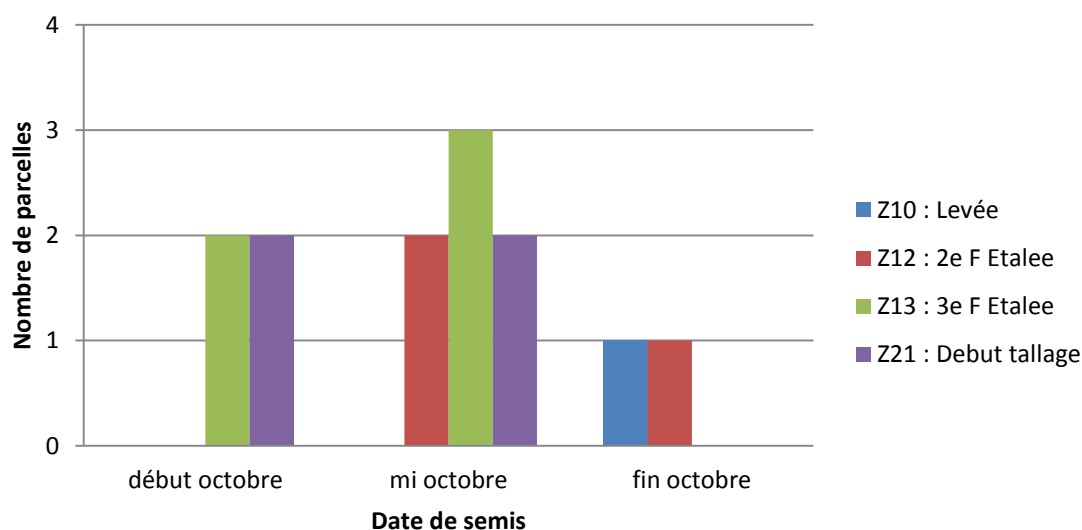
Répartition des parcelles de blé tendre d'hiver en fonction du stade et de la date de semis



Les parcelles semées début et mi-octobre sont entre les stades 2 feuilles et début tallage. Pour les semis de fin octobre, les parcelles sont majoritairement au stade 2 feuilles tandis que les parcelles semées début novembre sont au stade 1 feuille.

## Stades des parcelles d'orge d'hiver

### Répartition des parcelles d'orge d'hiver en fonction du stade et de la date de semis



Les parcelles semées début octobre sont entre les stades 3 feuilles et début tallage. Pour les semis de mi-octobre, les parcelles sont entre les stades 2 feuilles et début tallage. Semées fin octobre, les parcelles sont entre les stades levée et 2 feuilles.

## Ravageurs du blé tendre

**Limaces** : 11 parcelles parmi les 23 suivies cette semaine enregistrent des dégâts. Les attaques sur plantules varient fortement d'une parcelle à une autre et sont comprises entre 1 et 70%. Le seuil de nuisibilité a été atteint dans une parcelle de la Manche et dépassé dans une parcelle du Calvados.

**Cicadelles** : Aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

**Pucerons d'automne** : Sur 21 parcelles observées, ce ravageur a été détecté dans 2 parcelles de l'Eure avec entre 1 et 4% de plantes porteuses.

**Mouche d'automne** : Parmi les 13 parcelles observées, une seule parcelle de l'Eure présente des traces de ce ravageur.

**Campagnols** : Une parcelle localisée dans la Manche sur les 17 observées présente des traces de ce ravageur.

**Mulots** : Sur les 15 parcelles observées, des traces de mulots sont présentes dans une parcelle.

**Oiseaux** : 6 parcelles parmi les 16 observées ont subi des dégâts d'oiseaux compris entre 1 et 20%.

## Ravageurs de l'orge

**Limaces** : Sur les 6 parcelles suivies cette semaine, des dégâts de limaces sur plantules sont observés dans 4 parcelles avec des attaques comprises entre 3 à 30%. Une seule parcelle a atteint le seuil de nuisibilité.

**Cicadelles** : aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

**Pucerons d'automne** : Aucune activité de ce ravageur n'a été signalée cette semaine.

**Mouche d'automne** : Aucune activité de ce ravageur n'a été remontée cette semaine.

**Campagnols** : Aucune activité de ce ravageur n'a été observée cette semaine.

**Mulots** : Aucune activité de ce ravageur n'a été signalée cette semaine.

**Oiseaux** : Aucun dégât lié à ce ravageur n'a été détecté cette semaine.

## Seuils de nuisibilité

### Limaces

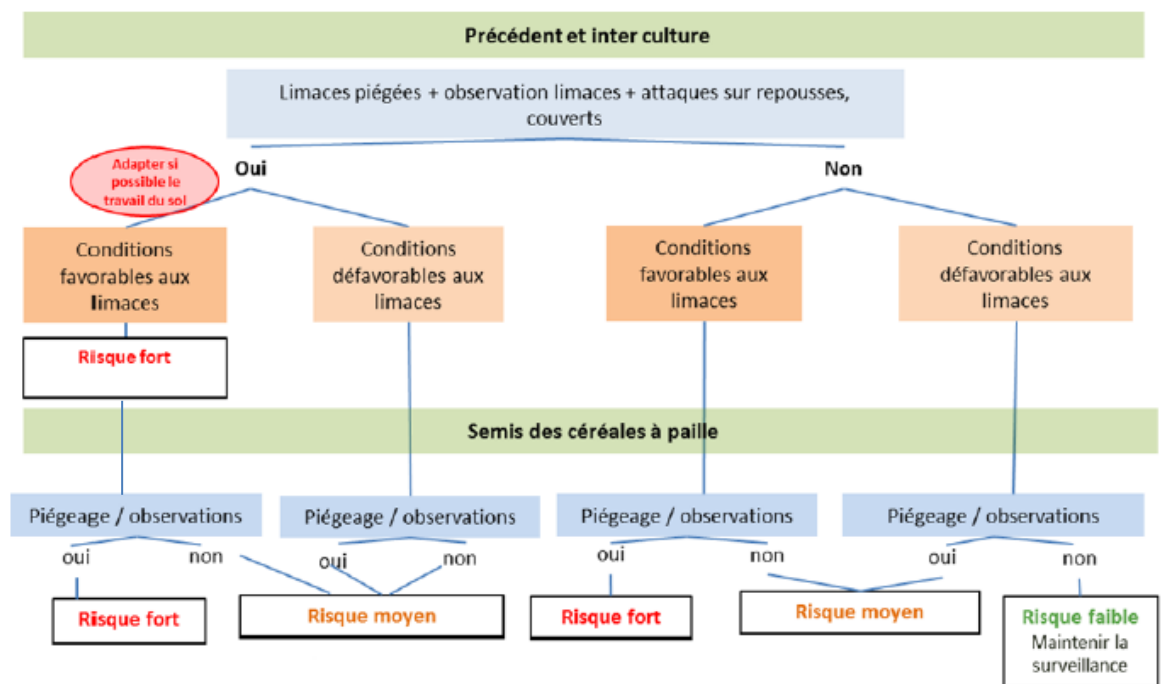
En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et parfois la limace noire (*Arion hortensis*).

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.

**Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.** Désormais c'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va déterminer le niveau de risque. Celui-ci est à raisonner en fonction de la grille de décision suivante :

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis



A partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles: le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.



Piège à limaces, face aluminium visible (photo D. Simonneau)



Plantules effilochées par les limaces (photo E. Masson)

---

**Pucerons d'automne** *Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.*

***Ou** lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.*

*Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).*

---

**Cicadelles** *Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.*

---